

Peut-on agir moralement sans s'intéresser à la politique ? (S, juin 2013)

Énoncé

Peut-on agir moralement sans s'intéresser à la politique ?

Comprendre le sujet

« Agir moralement » signifie accomplir ce que la morale prescrit. Par « morale », on entendra ici la recherche rationnelle des fins et des valeurs que l'individu doit garder en tête pour mener une vie bonne.

« S'intéresser à la politique » signifie se soucier de la vie de la cité en général et, en particulier, du gouvernement des sociétés humaines (ses fins, ses moyens).

La modalité du sujet (« peut-on ») interroge l'action morale du point de vue de sa réalisation et de sa légitimité. Coupée de la politique, l'action morale peut-elle se réaliser concrètement ? Et peut-elle dans ces conditions se penser légitimement comme morale ?

Le sens du sujet est donc le suivant : celui qui ne prête aucune attention aux affaires de la cité peut-il accomplir une action morale digne de ce nom ? Sous cet angle assez original, le sujet invite donc à repenser l'opposition généralement présumée de la morale et de la politique. La réponse qui vient spontanément à l'esprit est affirmative : la morale désigne l'exercice individuel de la vertu, tandis que la politique désigne l'organisation du pouvoir et de la vie publique par le droit. On peut cependant objecter à cette opposition que si la morale commande de dépasser son intérêt individuel en prenant en compte l'existence et la valeur d'autrui, elle implique de s'intéresser à la politique.

Repères et notions à connaître et à utiliser dans le traitement du sujet

La morale, la politique, le souverain, la fin/ la finalité, le moyen, la raison, la société, la théorie, l'universel/ le général/ le particulier/ le singulier.

Textes et citations pouvant servir de référence

Un texte d'**Aristote** dans lequel l'auteur explique que l'homme est un « animal politique » :

« Il est manifeste, à partir de cela, que la cité fait partie des choses naturelles, et que l'homme est par nature un animal politique, et que celui qui est hors cité, naturellement bien sûr et non par le hasard des circonstances, est soit un être dégradé soit un être surhumain, et il est comme celui qui est injurié en ces termes par Homère : « sans lignage, sans loi, sans foyer ».

Car un tel homme est du même coup naturellement passionné de guerre, étant comme un pion isolé au jeu de trictrac. C'est pourquoi il est évident que l'homme est un animal politique plus que n'importe quelle abeille et que n'importe quel animal grégaire. Car, comme nous le disons, la nature ne fait rien en vain ; or seul parmi les animaux l'homme a un langage. Certes la voix est le signe du douloureux et de l'agréable [...]. Mais le langage existe en vue de manifester l'avantageux et le nuisible, et par suite aussi le juste et l'injuste. »

Aristote, *Les Politiques*, livre I, chapitre II, trad. P. Pellegrin, Paris, Flammarion, 1993, p. 92.

Un texte de **Kant** qui montre que l'action morale est parfaitement indépendante des conditions extérieures de sa réalisation :

« La bonne volonté ne tire pas sa bonté de ses effets ou de ses résultats, ni de son aptitude à atteindre tel ou tel but proposé, mais seulement du vouloir, c'est-à-dire d'elle-même, et, considérée en elle-même, elle doit être estimée incomparablement supérieure à tout ce qu'on peut exécuter par elle au profit de quelque penchant, ou même de tous les penchants réunis.

Quand un sort contraire ou l'avarice d'une nature marâtre priveraient cette volonté de tous les moyens d'exécuter ses desseins, quand ses plus grands efforts n'aboutiraient à rien, et quand il ne resterait que la bonne volonté toute seule (et je n'entends point là un simple souhait, mais l'emploi de tous les moyens qui sont en notre pouvoir), elle brillerait encore de son propre éclat, comme une pierre précieuse, car elle tire d'elle-même toute sa valeur. »

Emmanuel Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, trad. V. Delbos, Paris, Delagrave, 1997, p. 87.

Un texte de **Hegel** qui nous met en garde contre une morale trop abstraite, incapable de s'inscrire dans la réalité par des actions concrètes :

« Quoique nous ayons plus haut attiré l'attention sur le point de vue de la philosophie kantienne, point de vue sublime dans la mesure où il établit la conformité du devoir et de la raison, il faut toutefois en signaler le défaut, car, ce qui

manque, c'est l'articulation avec la réalité.

La proposition : « Agis comme si la maxime de ton action devait être érigée en principe universel », serait très bonne si nous possédions déjà des principes sur ce qu'il faut faire. Quand nous exigeons, en effet, d'un principe qu'il doive être aussi la détermination d'une législation universelle, nous admettons que cette législation a déjà un contenu et si ce contenu était effectivement présent, l'application serait facile. Mais le principe lui-même fait défaut et le critère selon lequel il ne doit pas y avoir de contradiction ne donne rien, car, où il n'y a rien, il ne peut y avoir contradiction. »

Georg Wilhelm Friedrich Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 135, ad., trad. R. Derathé, Paris, Vrin, 1998, p. 173.

« L'homme est un animal politique. » Aristote, *Les Politiques*, livre I, chapitre II, trad. P. Pellegrin, Paris, Flammarion, 1993, p. 92.

« L'homme est un animal qui, du moment où il vit parmi d'autres individus de son espèce, a besoin d'un maître. Car il abuse à coup sûr de sa liberté à l'égard de ses semblables. » Emmanuel Kant, *Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique*, 6^e proposition, Paris, Aubier, 1947, p. 67.

« Il n'y a qu'un impératif catégorique et c'est celui-ci : Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle. » Emmanuel Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, traduction V. Delbos, Paris, Delagrave, 1997, p. 136.

« Le kantisme a les mains pures ; par malheur, il n'a pas de mains. » Charles Péguy, *Œuvres en prose complètes*, Paris, Gallimard, 1992, p. 331.

« Né citoyen d'un État libre, et membre du souverain, quelque faible influence que puisse avoir ma voix dans les affaires publiques, le droit d'y voter suffit pour m'imposer le devoir de m'en instruire. » Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, Paris, Flammarion, 2012, livre I, p. 41.

Procéder par étapes

Identifier les difficultés particulières de ce sujet

La difficulté principale vient des expressions « agir » et « s'intéresser ». D'un côté, la question porte sur la possibilité de l'action morale, non sur la morale elle-même en tant que recherche des fins ou doctrine du bien. D'un autre côté, la politique est envisagée ici seulement en tant qu'on peut s'y « intéresser », non s'y engager, y prendre part.

Problématiser le sujet

D'un côté, agir moralement semble renvoyer à la sphère individuelle et recommander un certain retrait par rapport à la politique.

Mais d'un autre côté, parce que contre tout égoïsme elle commande de s'intéresser à autrui, l'action morale nous engage à nous soucier de la vie publique.

Trouver le plan

Dans un premier temps, on pourra montrer que l'homme est un être par nature politique et qu'en conséquence il ne saurait trouver son bien ailleurs que parmi ses semblables.

Dans un deuxième temps on pourra objecter que l'action morale suppose une parfaite indépendance par rapport à l'agitation des affaires de la cité, lieu des passions du pouvoir. Enfin, on pourra tenter d'unir ces deux développements en montrant que s'intéresser à la politique, sans être un devoir moral, constitue une précieuse maxime de prudence.